

36

OCTOBRE 81

36

**AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED**



**BULLETIN TRIMESTRIEL**

Editeur responsable : Jean BOURG, rue Spinois, 144, Bte 6

6000 CHARLEROI

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



**SECRETARIAT : A.N.C.A.P.**

rue de l'Alouette, 33  
6000 - CHARLEROI  
Tél. 071- 41.24.66

**C.C.P. : 000-0199352-17**

**A.N.C.A.P.**  
rue de Loverval, 100  
████████████████████  
6071 - CHATELET

**REDACTION DU BULLETIN :**

**Monsieur Jean BOURG**  
rue Spinois, 144 Bte 6  
6000 - CHARLEROI  
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

N° 36.

OCTOBRE 1981

# CHASSEUR

*un jour*

CHASSEUR *toujours*

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DES  
CHASSEURS A PIED \* DER JAGERS TE VOET



CHER AMI LECTEUR,

tu trouveras dans ce numéro :

- page 2: suite des "billets" ;
- page 9: compte-rendu des Fastes 1981 ;
- page 12: remerciements de notre Président et du Lieutenant-Colonel BEM TANCRE ;
- page 14: bienvenue au Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL ;
- page 16: hommage aux ancêtres des 1 et 4 Ch ;
- page 18: rappel du 5<sup>me</sup> Chasseurs à Pied ;
- page 19: compte-rendu de la "Journée des Chasseurs 1981" ;
- page 24: pêle-mêle ;
- page 28: pour notre Musée ;
- page 31: cotisation 82, administration, musée ;
- page 32: nécrologie ;

et, réparties dans le numéro, des photos des Fastes 1981 à SIEGEN.

LA REDACTION.

## Au sommaire du prochain numéro

- suite et fin des "billets" des Chefs de Corps ;
- historique du 5me Chasseurs ;
- assemblée générale 1982 ;
- dons pour le Musée des Chasseurs (suite) ;
- les Chasseurs au CAZIER en 1956 ;
- nouvelles du 2me Chasseurs ;
- divers.....

N.B. les lecteurs qui désireraient publier un article dans le numéro 37 sont priés de le faire parvenir à la Rédaction AVANT le 1er décembre 1981.

DANS  
L'ACTIVE.

1503  
2e CHASSEURS A PIED

### LES " BILLETS " (suite)

Le Lieutenant-Colonel e.r. Paul CORNEZ a commandé le 2me Régiment de Chasseurs à Pied du 1er juin 1958 au 11 décembre 1960. Il a passé une assez longue période au régiment puisqu'il était Commandant en Second depuis août 1954. Laissons lui la parole:

◆ Plus de vingt ans déjà nous séparent du jour où je fis, la mort dans l'âme, mes adieux au 2me Chasseurs.

C'est dire que les souvenirs, s'ils viennent en foule dans la mémoire, sont difficiles à ordonner dans le temps. Si je veux répondre aux vœux de la Rédaction, il ne faudrait évoquer qu'une période relativement courte, allant de juin 1958 à décembre 1960, période de mon commandement. Ce fut une époque sans histoires, car heureuse, mais qui avait cependant débuté par une tragédie: la mort accidentelle du Lieutenant-Colonel Raymond MOUVET, promu Chef de Corps depuis quelques semaines seulement. Qu'il me soit permis d'évoquer ici sa mémoire et de dire combien cette disparition brutale nous a tous choqués à l'époque.

Arrivé au 2me Chasseurs en août 1954, comme Commandant en Second, j'ai eu le privilège assez rare d'exercer cette fonction sous trois Chefs de Corps:

- le Lieutenant-Colonel Albert PIROT, également décédé et qui fut plein de bonté et de compréhension pour le jeune Major qui s'initiait aux arcanes de l'Administration Militaire. Je garde de lui un souvenir ému et reconnaissant.

- le Lieutenant-Colonel Alex PARENT, qui a évoqué avec bonheur les événements marquants de sa période de commandement.

- le Lieutenant-Colonel Raymond MOUVET, pendant deux semaines.

Tout ce préambule pour expliquer la difficulté pour moi de dissocier ma période de commandement de tout le reste, tellement j'étais imprégné de la vie de l'unité depuis de nombreuses années, en ayant partagé et vécu les heures grises et les heures claires.

Je retiens finalement deux éléments marquants pour ma période de commandement : c'est la constitution d'un Comité de défense du 2me Chasseurs, menacé déjà à l'époque de suppression, et la remise de deux sousaphones à la Musique des Forces de Défense de l'Intérieur par le Bourgmestre PINKERS. Cette musique, qui, casernée à Charleroi, était devenue la nôtre, nous quitta un jour et donna, avant son départ, un ultime concert à l'Hôtel-de-Ville. Au programme, des œuvres de mon père et de mon oncle, délicate attention du Capitaine-Chef de Musique SCHROEVEN.

Ces événements sont importants, parce qu'ils traduisent idéalement le climat d'amitié, de compréhension réciproque et d'estime des autorités civiles pour le régiment, qui par ailleurs ne manquait aucune occasion d'aider la Ville pour des expositions, des carnivals, etc...

Je dois aussi signaler les liens très cordiaux qui nous ont unis au Cercle des Officiers de Réserve de Charleroi. Nous avons consacré de nombreuses heures, voire des journées entières à monter des exercices pour leur permettre de mettre en pratique leurs connaissances. Je crois pouvoir dire que notre maison était aussi la leur, et qu'ils y étaient accueillis comme des frères.

Je voudrais, avant de terminer ce "mot", rappeler les multiples métamorphoses subies par le régiment pendant toute cette décade, et souligner les difficultés qu'il a fallu vaincre avec des moyens en hommes et en matériels pas toujours adaptés aux besoins. Hommage en soit rendu à tous ceux, Officiers, Sous-Officiers et Chasseurs qui ont maintenu la réputation de l'unité, en Allemagne, sous le commandement de la 12 Brigade d'Infanterie d'abord, et aux Forces de Défense de l'Intérieur ensuite.

En conclusion, cette période fut, pour tous ceux qui l'ont vécue, extrêmement féconde, tant sur le plan professionnel qu'humain, et riche en enseignements et échanges avec le monde extérieur, si accueillant et si généreux à l'égard de "son" régiment.

Ce fut, sans conteste, la plus belle période de ma vie militaire.

Paul CORNEZ  
Lieutenant-Colonel e.r.  
Chef de Corps 1958-1960.



Le Colonel Honoraire Edmond BURTON a commandé le 2me Régiment de Chasseurs à Pied du 1er Octobre 1966 au 28 septembre 1968. Il a répondu bien aimablement à notre demande et nous a fait parvenir le "billet" suivant. Il est également l'auteur d'un texte de présentation du drapeau du Régiment aux recrues qui a beaucoup plu en son temps et que nous publierons dans un prochain numéro. Laissons donc la parole au Colonel BURTON :

Il y a plus de treize ans, j'exposais au Régiment rassemblé à l'occasion de l'anniversaire de la victoire quel était l'environnement moral de notre armée à la veille de la deuxième guerre mondiale et l'affaiblissement général des pays comme la France et l'Angleterre.

Ne sommes nous pas revenus au même point et ne créons nous pas nous-mêmes notre faiblesse, les conditions mêmes d'une invasion ?

A l'appui de ceci, je ne veux citer qu'un exemple d'actualité: l'Iran s'est affaibli par ses querelles intestines, conséquence immédiate : la guerre :

L'attaque de l'Irak, qu'elle fut justifiée ou non sur le plan du droit international n'a été, en effet, décidée qu'en raison de cet affaiblissement.

Je crois dès lors qu'il n'est pas inopportun de rappeler ce que je disais à mes Chasseurs de 1967 :

Il y a 22 ans, la capitulation sans condition de l'Allemagne Nazie, mettait fin sur le théâtre européen à la plus impitoyable, la plus atroce des guerres que le monde ait vécu jusque là.

En même temps que la victoire des armées alliées parmi lesquelles l'armée belge avait repris sa place, le jour V apportait à nos prisonniers de guerre et à nos prisonniers politiques, la liberté et la fin des souffrances morales et physiques qu'ils avaient dû subir dans les camps d'internement nazis.

Jeunes Chasseurs qui n'étiez pas nés au moment de ces événements, je voudrais tirer pour vous la leçon qu'ils comportent.

En 1937, alors que la situation internationale était déjà menaçante, la plupart des recrues entraient au service militaire nourrissant contre l'armée des préventions dues aux théories antimilitaristes faisant florès à l'époque. Le pays déjà était travaillé par la question linguistique, notre régime démocratique voué aux quolibets voire aux critiques destructrices, l'autorité dénigrée sinon bafouée. Des partis d'extrême-droite avaient vu le jour et sous le couvert d'un nationalisme outrancier courtoisaient des régimes dictatoriaux étrangers.

L'armée, l'autorité, notre démocratie elle-même étant battues en brèche par les uns, manquant de soutien convaincu près des autres, il était inévitable que la volonté de défense de la nation, le moral en un mot, ne soit à la veille de 1940, tombé à un niveau trop bas que pour résister d'emblée au choc effroyable que l'envahisseur allait nous porter.

Pourtant, malgré des moyens réduits, des cadres trop peu étoffés, avec sur leurs flancs ou dans leur dos des désertions ou des trahisons, des régiments comme le nôtre allaient se ressaisir et faire courageusement tout leur devoir. Il était malheureusement trop tard, nos alliés français et anglais connaissaient les mêmes faiblesse et partant, plus rien en 1940 ne pouvait empêcher la victoire allemande sur le continent.

Le résultat, ce fut cinq années d'humiliations, de privations de nos libertés, de travail forcé, de souffrances inouïes dans les camps de concentration et de captivité, de mise à morts en masse de ceux qui n'avaient pu se soumettre. Cinq années d'esclavage qui nous coûtèrent plus cher en vies humaines que les quatre ans et demi de durs combats en 14-18.

Et voilà qu'aujourd'hui en 1967, trente ans après, nous retrouvons les mêmes symptômes : crise d'autorité, dénigrement de l'armée, querelle linguistique, doute quant à la valeur de notre régime démocratique.....

Mes chers Chasseurs, pour ne pas subir ce que vos anciens ont subi, je vous conjure, vous qui êtes la jeunesse et la force, rendez-vous compte que c'est vous qui faites l'armée, vous êtes l'Armée ! Ne la dénigrez donc pas par plaisir, elle sera forte, efficiente, si vous voulez qu'elle le soit, si votre moral est élevé ! Faites la puissante, car elle est le moyen de défense de vos libertés et de vos droits, droit de penser et de proclamer vos opinions, droit de vous réunir où et quand vous voulez, droit d'avoir une religion ou de n'en avoir pas, droit de vous syndiquer et de défendre vos légitimes intérêts, droit de choisir la presse de votre goût, droit de fonder un foyer et d'élever une famille selon vos conceptions...en un mot, elle est le seul moyen de défense de la nation et la nation c'est vous la jeunesse, qui demain allez la constituer.

Faites le dans l'enthousiasme et la foi et sachez que la volonté de défendre ses libertés, ses droits, son idéal s'accommode très bien d'un désir sincère de Paix.



Vos anciens, pressés au cœur des combats autour du glorieux drapeau que vous encadrez maintenant, le comprenaient ainsi en 1914-1918 et en 1940-1945.

Jeunes recrues de la Compagnie A, dans quelques instants, vous aurez devant vous ce Drapeau, sachez qu'il porte le sang et les souffrances, l'amour et l'espérance de ceux qui se sont battus et sont morts pour l'idéal dont je vous ai parlé, sachez qu'aucune main ennemie ne l'a jamais souillé, qu'il est le symbole de notre passé et restera le garant de notre avenir si vous le respectez et si vous l'aimez.

Edmond BURTON  
Colonel Honoraire  
Chef de Corps 1966-1968.



Le Colonel BEM e.r. Marc OLDENHOVE de GUERTECHIN a commandé le 2me Chasseurs à Pied du 29 septembre 1968 au 5 février 1970. Répondant à notre demande il a eu l'amabilité de nous faire parvenir le "billet" suivant :

► Pour la dernière fois, à la fin septembre 1968, lors de la remise de commandement du Lieutenant-Colonel BURTON au Lieutenant-Colonel OLDENHOVE de GUERTECHIN, le 2me Chasseurs à Pied défila à CHARLEROI dans toute sa splendeur de Régiment d'Infanterie Blindée. L'unité donnait une impression de force et de puissance.

Au cours des mois qui suivirent, ce fut la réorganisation - une de plus - en Régiment d'Infanterie Légère, type unité de commando motorisée. Cette transformation n'alla pas sans déchirements pour le cadre de carrière. Beaucoup durent quitter le Régiment et la garnison de CHARLEROI. Le noyau restant fit face et arriva rapidement à former une Unité cohérente malgré les effectifs réduits. L'"Esprit Chasseur" était bien nécessaire car ces "réorganisations" le plus souvent dictées par un esprit d'économie excessif s'opèrent sans le sou nécessaire pour faire le franc. Cette fois il manquait plus qu'un sou...

Les incorporations de miliciens réduites d'environ 1/3 ne permettaient pas de constituer toutes les sous-unités prévues.

Des tours de passe-passe, des regroupements, des astuces permirent néanmoins de limiter les dégâts.

Tout cela fut rendu possible grâce à l'esprit du cadre, à son expérience et à son dévouement et grâce à la collaboration des miliciens vite conquis par la mentalité des Chasseurs.

Lors de ma remise de commandement, un brave homme, fortement imbibé d'alcool, traversa le dispositif des troupes et s'avança: " Tu es un bon " me dit-il d'une voix avinée.

Cet éloge fut pour moi un baume et me donna l'impression d'avoir rempli ma mission, dans la limite des moyens dont je disposais. Fasse le ciel que cela soit la vérité et non parole d'ivrogne !!!

Marc OLDENHOVE de GUERTECHIN  
Colonel BEM e.r.  
Chef de Corps 1968-1970.

---

FASTES 1981 à SIEGEN : une vue de la réception " All Rankx " après la Prise d'Armes.





# FASTES 1981.

Les Fastes 1981 du 2me Régiment de Chasseurs à Pied ont eu lieu à SIEGEN (RFA) les 2 et 3 juillet dernier.

Les cérémonies étaient organisées dans le cadre du 150me anniversaire de la création du Régiment et de la remise de commandement du Lieutenant-Colonel BEM P. TANCRE au Lieutenant-Colonel BEM S. DELVOSAL.

Le 2 juillet, à 21 h, après une messe à la Chapelle du Quartier PEPINSTER célébrée par Monsieur l'Aumônier VAN KEER-BERGHEN à la mémoire des Chasseurs disparus au cours des deux guerres mondiales, la " Veillée des Chasseurs " débuta par des dépôts de fleurs par le Lieutenant-Colonel BEM TANCRE, Chef de Corps, le Colonel JORIS, ancien Chef de Corps, le Colonel BURTON, ancien Chef de Corps et représentant l'Armée Secrète-Refuge C20 Mésange, et Monsieur Robert COLIN, Président de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied. Le Monument Aux Chasseurs, reconstruit sur la plaine du Quartier PEPINSTER, au pied duquel avait été déposé le glorieux drapeau du Régiment fut ainsi abondamment fleuri.

Cet hommage fleuri fut suivi par une minute de recueillement à la lueur des torches éclairant le monument.

Assistaient également à cette cérémonie, outre les autorités militaires des FBA et les familles des militaires en garnison à SIEGEN, les anciens Chefs de Corps : Colonel WALEM Max, Lieutenant-Colonel CHASSEUR et Madame et le Lieutenant-Colonel BARBIER, Madame Robert COLIN, le Colonel BEM e.r. et Madame J. GENDARME, Messieurs A. JUGNON et A. HEUREUX ainsi que l'Adjudant e.r. et Madame J. DERWEDUWEN de notre Amicale, Monsieur Gustave WARMONT, grand ami du Régiment, le Commandant e.r. FISCHER, Président du "Bal de l'Officier" de CHARLEROI et Madame, Monsieur André MOREAU, secrétaire et Monsieur TRESINIE, représentant la Section de BIERGHES, commune natale de Léon TRESIGNIES, héros du Régiment, de la Fédération Nationale des Combattants.

Le 3 juillet, après une alerte pluie en début de matinée, la mise en place du Régiment par l'Adju\_dant de Corps était terminée à 10.55h et le soleil avait fait son apparition; à 11.00h présentation au Major RAYMOND, Commandant en Second, puis présentation au Lieutenant-Colonel BEM TANCRE, Chef de Corps qui prend le commandement.

A 11.05h, le Chef de Corps accueille le Colonel BEM SAIVE, Commandant de la 17 Brigade Blindée, 11.10h, arrivée du Drapeau avec son escorte et minute de recueillement pour ce plus que centenaire (109 ans), 11.15h le Chef de Corps accueille le Général-Major MAQUET, Commandant de la 16me Division qui passe les troupes en revue.

A 11.18h, le Lieutenant-Colonel BEM TANCRE remercie les autorités civiles et militaires qui ont accepté de rehausser les cérémonies de leur présence, puis s'adresse à tous les Chasseurs et les remercie pour leurs prestations pendant sa période de commandement.

Signalons que de nombreuses personnalités civiles et militaires, ainsi que beaucoup d'amis et de familles des Chasseurs s'étaient déplacés spécialement à SIEGEN pour la circonstance. On notait ainsi la présence de Messieurs Michel WIIGAUT, secrétaire et Jean CLAUS, attaché au cabinet de Monsieur Lucien HARMEGNIES, Bourgmestre de CHARLEROI, Ville marraine du Régiment. Le 2me Groupe de Chasseurs Français était représenté par une délégation d'Officiers et de Sous-Officiers. Monsieur BREYER, Président National de la Fraternelle de la 5me Brigade d'Infanterie MERCKEM était à la tête d'une délégation d'une trentaine d'anciens et Monsieur SONNEBORN représentait officiellement le Bourgmestre de la Ville de SIEGEN.

Après son allocution, le Chef de Corps invite Monsieur Gustave WARMONT - donateur - à ses côtés pour la remise des médailles et plaquettes du 150me Anniversaire de la création du Régiment. Tous les militaires présents ont reçu une médaille dont un exemplaire est remis symboliquement à chaque peloton durant la cérémonie. En outre les plus anciens reçoivent leur médailles des mains du Chef de Corps et de Monsieur G. WARMONT :

--/--

- Major RAYMOND :17 ans de service au Régiment;
- Commandant BALFROID :14 ans " "
- Adjudant-Chef DEHASSE:34 ans " "
- Adjnt-Chef DEBLATON :10 ans " "
- Adjnt HERNALESTEEN :24 ans " "
- 1 Sgt-Maj. DEBONDT :14 ans " "
- Caporal-Chef DERYCK :15 ans " "

N.D.L.R. Toutes nos félicitations à ces fidèles....

→ Ensuite, Monsieur Robert COLIN, Président de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied est invité à remettre le trophée du meilleur Chasseur 1980/1981, au Caporal COLLET et la coupe du meilleur équipage JPK à l'équipe du Sergent JACQUES, composé comme suit :

canonnier	: <u>Caporal VERHOLLE</u>
chargeur	: <u>Chasseur BIENS</u>
chauffeur	: <u>Caporal MOLLE.</u>

N.D.L.R. C'est de tout coeur que nous adressons nos sincères félicitations à ces heureux lauréats.

Cette remise de prix fut suivie par la demande du Chef de Corps au Commandant de Division de l'autorisation de passer son Régiment en revue pour la dernière fois. Spectacle toujours empreint de beaucoup d'émotion pour les assistants et pour le Chef de Corps, seul devant le Drapeau, le dernier salut...

Vint ensuite la reconnaissance du nouveau Chef de Corps, le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL par le Colonel BEM SAI-VÉ, Commandant de la 17 Brigade Blindée.

La partie officielle des cérémonies se termina par le défilé du Régiment devant la tribune où ont pris place les autorités civiles, militaires et religieuses ainsi que les nombreux invités des Chasseurs. Après ce défilé impeccable, les Chasseurs et leurs invités se retrouvèrent dans les garages JPK, transformés pour la circonstance en salons de réception, où fut servi le verre de l'amitié. A 13.00h un repas fut servi dans les mess respectifs, le soir à partir de 21.30h jusqu'à l'aube, c'est au son des différents orchestres que chacun termina ces deux belles journées.



R E M E R C I E M E N T S
---------------------------

Notre Président Robert COLIN a remercié le Lieutenant-Colonel BEM TANCRE pour l'aimable sollicitude qu'il a toujours témoignée à notre Amicale et pour sa présence et celle de la charmante Madame TANCRE à toutes nos manifestations. Tous les membres se joindront certainement à notre Président à cette occasion et la Rédaction lui dit un bien grand merci pour l'aide que lui-même et le Régiment lui ont apportée.

Le Lieutenant-Colonel BEM TANCRE est rentré en Belgique dès le 3 juillet et est actuellement en service à la Section JS 3 de l'Etat-Major Général où il a remplacé le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL qui vient de prendre la tête du 2 Ch.

A peine installé dans ses nouvelles fonctions, le Lieutenant-Colonel BEM TANCRE a envoyé à notre Président une très aimable lettre dont nous vous donnons ci-après quelques extraits:

"

Bruxelles, le 31 - 7 - 81.

Cher Président,

➤ Au lendemain de ma remise de commandement du 2me Chasseurs à Pied, je tiens à vous exprimer ma plus vive reconnaissance pour l'aide que vous-même et vos collaborateurs m'avez apportée tout au long de cette période où j'ai eu l'honneur de servir à la tête du Régiment.

A maintes reprises j'ai eu l'occasion d'apprécier le rôle que vous jouiez dans le maintien des bonnes relations entre le 2me Chasseurs et sa Ville Marraine. Je ne suis pas près d'oublier combien votre engagement personnel et votre dynamisme ont contribué au succès des Fêtes Régimentaires célébrés à Charleroi l'année dernière.

D'autre part, je vous remercie pour la sollicitude et la générosité que vous avez témoignées envers le Régiment, durant la période de commandement, non seulement en offrant en 1980 le Trophée qui depuis lors récompense chaque année le meilleur Chasseur mais également en assistant personnellement, et en compagnie d'une délégation de l'Amicale, à toutes les manifestations organisées par le 2me Chasseurs au cours

des deux années écoulées. Cette participation de l'Amicale, aux côtés du Chef de Corps et de ses Officiers, à tous les grands moments de la vie du Régiment, constitue un magnifique exemple d'attachement et de fidélité qui ne peut être que bénéfique pour tous les jeunes Chasseurs.

.....

En tant qu'ancien Chef de Corps, il me reste à vous souhaiter, Cher Président, beaucoup de succès et de satisfactions à la tête de l'Amicale que vous dirigez avec tant de dévouement et d'efficacité et de vous prier de bien vouloir transmettre l'expression de mes sentiments de gratitude à tous vos collaborateurs.

En tant que Chasseur, je vous assure de mon indéfectible attachement à l'Amicale.

Veillez agréer, Cher Président, l'expression de mes sentiments chasseurs les meilleurs.

(sé) Paul TANCRE  
Lieutenant-Colonel  
Breveté d'Etat-Major.

N.D.L.R. Au nom de tous nos lecteurs, la Rédaction souhaite au Lieutenant-Colonel BEM TANCRE beaucoup de succès de de satisfactions dans ses nouvelles fonctions et dans sa carrière et beaucoup de bonheur pour sa famille.

AU REVOIR , MON COLONEL !!!

Le Lieutenant-Colonel BEM  
DELVOSAL



Le Lieutenant-Colonel BEM  
TANCRE

## BIENVENUE .

Le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL est né à JAMBES le 15 juin 1934. Issu de la 92e promotion de l'Ecole Royale Militaire, il est nommé sous-Lieutenant le 26 décembre 1954.

Il sert durant onze ans au 1er Chasseurs Ardennais où il exerce diverses fonctions , Chef de peloton, Commandant en Second de Compagnie et Commandant de Compagnie. On le retrouve entre autres Commandant en Second d'une Compagnie de marche de son Bataillon envoyé pendant six mois au CONGO puis au BURUNDI et plusieurs fois engagé dans les évènements liés à la décolonisation en 1960.

Nommé Capitaine, il entre à l'Ecole de Guerre en 1966. Breveté d'Etat-Major en 1968, il est désigné pour l'Etat-Major de la 1ère Division où il est nommé Major en 1969 dans l'exercice des fonctions d'adjoint G 3 Opérations. Il y devient ensuite Chef de Section G 4.

Affecté à l'Etat-Major des Forces de Défense de l'Intérieur en 1972, il y occupe la fonction d'adjoint G 4 Opérations.

Nommé Lieutenant-Colonel en 1977, il est ensuite désigné pour la Section JS 3 de l'Etat-Major Général où il était, jusqu'au 3 juillet Chef de la Sous-Section Opérations.



Au nom de tous ses lecteurs, la Rédaction souhaite la bienvenue dans la grande famille des Chasseurs à Pied au Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL. Qu'au cours de son commandement il rencontre beaucoup de satisfactions tant pour son Régiment que pour lui-même. Nous lui souhaitons aussi beaucoup de bonheur pour sa famille.

---

Photos de la page 15 (ci-contre): Fastes à SIEGEN; —>  
Photo 1 : dernière revue par le Lieutenant-Colonel BEM TANCRE;  
Photo 2 : notre Président COLIN remet le Challenge de l'Amicale au Caporal COLLET, meilleur Chasseur 1980-1981.





2



1

## Les Carolos ont rendu hommage à leurs Chasseurs



Il est au parc de Charleroi, à front de la rue Willy Ernst; un monument rappelant le sacrifice des 1er et 4e Chasseurs casernés (en 1914) à Charleroi. Il porte, gravé dans la pierre, le texte suivant : « D'ici sont partis, le 3 août 1914, les 1er et 4e Chasseurs... 1.566 d'entre eux sont morts pour la Patrie ».

Pour commémorer ce grandiose et douloureux anniversaire, une cérémonie d'hommage fut organisée ce lundi en fin d'après-midi.

Des fleurs furent déposées par le président de la fraternelle, M. Barbier, ainsi que les échevins Genot et Seron et les anciens combattants.

M. Désiré Notte rappela l'histoire des Chasseurs et leurs faits d'armes avant de remercier les personnalités présentes.

Nous y avons notamment rencontré (au hasard), MM. Manil, administrateur des Vétérans du roi Albert ; Martin, président de l'AWAC et vice-président du comité de liaison ; Gibon, président d'encouragement et dévouement français ; Adam, du commissariat d'arrondissement ; le lieutenant-colonel de la gendarmerie Verdun, officier supérieur de district Hainaut-Namur ; Mme Ledoux, des prisonniers politiques et du comité de liaison ; Mme Carniaux, du mouvement dynastique ; Michot, des Vétérans de Léopold III, et bien d'autres encore ainsi que les innombrables drapeaux des sociétés patriotiques de Charleroi.

Outre les personnalités citées à l'article de presse ci-contre, notre reporter a rencontré, au hasard, les membres de l'Amicale ci-après:

- Monsieur JUGNON, trésorier - Monsieur LE-MAIRE, secrétaire - MM COSYN et DUBOIS - le Colonel BEM e.r. GENDARME et Madame.
- Il est à noter que MM MARTIN et BARBIER ainsi que Madame DEPRez sont aussi membres de l'Amicale.

La Rédaction.

---

Fastes à SIEGEN :

Reconnaissance du nouveau Chef de Corps, le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL, par le Colonel BEM SAIVE, Commandant le 17 Brigade Blindée:





AU

5me CHASSEURS A PIED

Le 5me Bataillon de Chasseurs à Pied, unité de réserve, a été reconstitué pour une période de rappel, à BOURG-LEOPOLD, du 24

août au 12 septembre 1981.

Cette unité, appelée à opérer dans le cadre de la défense militaire du territoire (DMT), est actuellement commandée par le Lieutenant-Colonel Paul BELCHE.

Le Chef de Corps a eu l'aimable attention de nous faire parvenir un exemplaire de la brochure d'accueil, à l'intention de tous les rappelés, reprenant les informations utiles au début du rappel. En outre il nous a promis de nous transmettre un maximum d'informations au sujet de ce rappel et éventuellement quelques photos.

Merci, Mon Colonel ; dans notre prochain numéro nous en reparlerons et nous donnerons un historique succinct de 5 Ch.

---

**JOURNÉE DES CHASSEURS.****- 6 - 9 - 81 -****PONT-BRULE****EPPEGEM**

C'est par une belle journée d'été et sous un soleil radieux que s'est déroulé, le dimanche 6 septembre dernier, le traditionnel pèlerinage des Chasseurs à Pied à PONT-BRULE et à EPPEGEM : "LA JOURNÉE DES CHASSEURS A PIED".

Pourtant, quelques jours avant, l'atmosphère était bien maussade au 2<sup>me</sup> Chasseurs à Pied, à l'Amicale et chez tous les anciens ainsi que chez les amis des Chasseurs. En effet, l'autorité militaire immédiatement supérieure au 2 Ch avait refusé au Régiment l'autorisation de déléguer à la cérémonie d'hommage au Caporal TRESIGNIES et à ses compagnons le traditionnel peloton d'honneur encadrant le glorieux Drapeau plus que centenaire du Régiment. Ce refus était justifié par des mesures générales d'économie !!!

Quel cachet allait avoir cette cérémonie à PONT-BRULE et la cérémonie au Cimetière Militaire d'EPPEGEM sans la présence traditionnelle du Drapeau et de son peloton d'honneur???

Qu'allait penser la sympathique population de la région d'être privée de cette présence qu'elle attend chaque année?????

C'est alors que l'ESPRIT CHASSEUR a joué !!

Mis au courant, par leur Chef de Corps, de ce contretemps qui allait enlever toute valeur aux cérémonies, les Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Chasseurs du Régiment se sont, en très grand nombre, portés volontaires pour se déplacer à leurs frais de SIEGEN à PONT-BRULE et EPPEGEM et constituer ainsi le peloton d'honneur encadrant l'escorte et le Drapeau du 2 Ch. Finalement il y a eu trop de volontaires, et, le Chef de Corps, ne pouvant admettre un nombre trop grand d'absents de la garnison, a dû réduire le contingent de volontaires. La délégation du 2 Ch était composée comme suit :

- Le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL, Chef de Corps et Madame;
- Le Major RAYMOND, Commandant en Second et Madame;
- L'Adjudant de Corps DELVAUX;
- L'Adjudant ROLAND et Madame;
- 3 Officiers, 7 Sous-Officiers et 23 Caporaux et Chasseurs;
- Le Drapeau était porté par le Sous-Lieutenant MASSART et escorté par deux Sous-Officiers .

— Les épouses de certains de ces volontaires étaient du voyage, cela rendait encore le geste plus sympathique.

Que tous ces Chasseurs, volontaires de carrière ou miliciens, ainsi que les membres de leurs familles qui ont fait le déplacement soient félicités et remerciés pour leur beau geste vis-à-vis des anciens, geste qui a grandement impressionné les assistants aux cérémonies et la population locale.

Nous essayerons, dans un prochain numéro, de faire connaître à nos lecteurs les noms de ces dévoués pour qui l'Esprit Chasseur n'est pas un vain mot!!!!:-

#### DEROULEMENT DES CEREMONIES :

\* A 10.00h la messe fut célébrée en l'église de PONT-BRULÉ par le curé de la paroisse, l'Abbé VAN DE EEDEN et l'Abbé EMBRECHTS membre de notre Amicale.

Après la messe, le drapeau du Régiment s'inclina sur la tombe du Caporal TRESIGNIES qu'il avait vu mourir en 1914 et un hommage fleuri fut rendu aussi bien à la tombe qu'au monument élevé, en bordure du canal, à l'endroit exact où tomba notre Héros.

Notons, avec sympathie, qu'assistait à cette cérémonie le plus jeune membre de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, le jeune Olivier DETRIF, âgé de 9 ans et originaire de BIERGHES, le village natal de TRESIGNIES, où il est domicilié rue Caporal Trésignies. Olivier est un grand admirateur de notre Héros et du 2<sup>me</sup> Chasseurs à Pied. Nous aurons encore souvent l'occasion de le rencontrer à nos cérémonies et réunions.

\* Vers 11.30h, tous les participants se retrouvèrent à EPEGEM, pavoisée comme à l'habitude, et, en cortège, se rendirent au Cimetière Militaire de la Commune.

— L'ordre du cortège était le suivant:

- Police communale;
- Les enfants des Ecoles -(un dimanche !!!)
- L'Harmonie locale : "Hoop in de Toekomst",  
présidée par Mr TROYAERTS et dirigée par Mr Gustaf  
MATTHEYS;
- Une douzaine de drapeaux des Associations Patriotiques  
dont ceux de la Frat. des 2me et 5me Chasseurs 14-18,  
des Sections FNC de Charleroi, Bierghes, Eppegem et  
Vilvorde, de l'Amicale, de la Frat du 5me Bataillon de  
Fusiliers, ..etc
- Les autorités civiles, militaires et religieuses;
- Les membres des Associations Patriotiques;
- Les amis des Chasseurs et la population locale.

— Au cimetière, le monument principal était entouré par le peloton du 2me Chasseur et dès son arrivée, après que la musique et les drapeaux se soient placés aux emplacements prévus, le Chef de Corps, le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL fit avancer le drapeau de son Régiment qui prit place au centre du dispositif.

De courts discours furent prononcés par l'Abbé EMBRECHTS, Monsieur DAELEMANS, Echevin de ZEMST et ancien Bourgmestre de la commune d'EPPEGEM et par Monsieur Robert COLIN, notre Président.

Des fleurs furent déposées pendant que retentissait la sonnerie 'LAST POST'. Après la bénédiction des tombes par le Doyen DE VROYE, l'Harmonie exécuta une vibrante Brabançonne.

Les participants reprirent place dans le cortège qui, suivi par la population qui avait assisté à l'émouvante cérémonie, prit le chemin de l'Hôtel de Ville d'EPPEGEM, où, après un dépôt de fleurs au Mémorial du Roi Chevalier, eut lieu une cordiale réception offerte par l'Administration Communale de ZEMST, entité dont fait actuellement <sup>partie</sup> EPPEGEM. Là, prirent la parole, dans les deux langues nationales, Monsieur le 1er Echevin ADRIAENS, remplaçant le Bourgmestre de ZEMST empêché; Monsieur l'Echevin HENRY, Echevin des Finances de CHARLEROI, qui était accompagné de Mademoiselle le Docteur COORENS, Echevin de la Santé Publique et de la Famille, lui répondit dans un néerlandais impeccable. Tous deux magnifièrent les liens d'amitié qui, depuis de nombreuses années, unissent CHARLEROI et EPPEGEM, les deux Sections locales de la Fédération Nationale des Combattants et tous les Chasseurs en général et le 2me Régiment de Chasseurs à Pied en particulier.

Enfin, un Banquet Fraternel de 152 couverts réunit, à la salle Rubens, une très grande partie des participants aux cérémonies et se déroula dans une atmosphère très cordiale et typiquement "chasseur".

— Au cours de cette sympathique journée, durant laquelle il a été une nouvelle fois constaté que l'amitié entre EPPEGEM, CHARLEROI et les Chasseurs à pied était bien réelle, nous avons noté les présences ci-après, outre les personnes déjà citées ci-avant:

- les anciens Chefs de Corps du 2 Ch: les Colonels CORNEZ, JORIS, BURTON, WALEM, CHASSEUR et TANCRE, tous accompagnés de leurs épouses.
- une représentation du Conseil Communal de ZEMST, composée comme suit: Monsieur le 1er Echevin ADRIAENS et Madame, Monsieur l'Echevin DAELEMANS et Madame, ainsi que Messieurs les Conseillers VAN LOOCK, EYSSCHER, CASTEELS et MOZIN;
- du côté religieux: Monsieur le Doyen DE VROYE de la paroisse d'EPPEGEM, Monsieur l'Abbé VAN DEN EEDEN de PONT-BRULÉ et Monsieur l'Abbé EMBRECHTS des Aumôniers du Travail à CHARLEROI;
- Monsieur Gustave WARMONT, grand ami des Chasseurs;
- du côté Associations Patriotiques :
  - Monsieur HEYMANS, Président de la Section F.N.C. EPPEGEM, entouré des membres de la Section;
  - Monsieur André MOREAU, Secrétaire de la Section F.N.C. de BIERGHES, son fidèle adjoint Monsieur TRESINIE et une dizaine de membres de la Section;
  - Monsieur Roger ROUSSEAU et Madame, Président de la Section F.N.C. de CHARLEROI ainsi qu'une forte délégation de la Section;
  - Des représentants des Sections F.N.C. de VILVORDE et de GRIMBERGEN;
  - Monsieur D'HAESE et Madame, Président de la Fraternelle du 5me Bataillon de Fusiliers, accompagnés de Monsieur BARTET, Président régional de CHARLEROI et d'une dizaine de membres dévoués de la Fraternelle jumelée avec notre Amicale;
  - Madame LAPRAILLE, Secrétaire-Trésorière de l'Union des Mères, des Veuves de Guerre et des Veuves d'Invalides de Guerre, Groupement du Hainaut.
  - Madame Yvonne LEDOUX, Secrétaire du Comité de liaison des Associations Patriotiques de Charleroi.



--Notre Président Robert COLIN, accompagné de son épouse, était à la tête d'une très importante délégation de notre Amicale. Notons, pour ceux qui n'y étaient pas, que deux (2) cars avaient quitté CHARLEROI à 08.00h avec 76 personnes et qu'ils avaient été rejoints à PONT-BRÛLE par de nombreuses voitures personnelles.

De plus de nombreuses personnes citées ci-avant sont également membres de l'Amicale.

Nous avons, au hasard, rencontré les membres suivants:

Colonel e.r. GENDARME et Madame, MM JUGNON, FONTAINE, RIQUET, LEMAIGRE, LEMAIRE, Melle LUCAS, Mad COLLARD, Mad HIGUET, MM FOSTIER et Madame, DONCKERS et Madame, PUISSANT et Madame, DE-THIER et Madame, BOURGEOIS et Madame, MARCELLE et Madame, NO-KERMAN et Madame, CATINUS et Madame, BOURG et Madame, Mr JEAN-PIERRE, Madame SCORY, MM LOUBRIS et Madame, DEGREFFE et Madame, COURTEVILLE et Madame, VERHOEVEN et Madame, OTTENBURGS et Madame, etc..etc..etc...

Les personnes citées ci-après, empêchées, nous avaient demandé de les excuser : Colonel e.r. PLEINEVAUX, Lieutenant-Colonel Hre LEFEBVRE, Madame LAVAL, Monsieur WALDMAN, Colonel BEM Alex MASSART, Monsieur l'Aumonier BOSTEELS, le Colonel BEM e.r. VAN SPAANDONCK, Monsieur BOONEN et le Commandant e.r. R. MARTIN.

Enfin, Monsieur Joseph BREYER, Président de la Fraternelle de la 5me Brigade d'Infanterie "MERCKEM" nous a demandé de bien vouloir excuser les fidèles de sa Fraternelle qui devaient, le 6 septembre, assister à la 8me édition du Irish Day-National qui avait lieu à NIVELLES et qui réunissait les anciens des 2me, 3me, 4me et 5me Brigades d'Irlande.

\* \* \*

Après de repas, qui fut apprécié par tous, les groupes se formèrent réunissant les participants de CHARLEROI et d'EPPEGEM dans un même sentiment d'amitié et de cordialité et quelques bonnes " pintes " furent savourées, avant le retour vers CHARLEROI où les cars arrivèrent vers 20.30h après une très belle journée du SOUVENIR et de l'AMITIE.

*..votre..*

**MUSEE**

*venez-donc le visiter!*

# Pêle-mêle

## ★ ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale 1982 de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied aura lieu le SAMEDI 13 MARS à CHARLEROI.

Le programme détaillé de la journée paraîtra dans le numéro de janvier 1982 ainsi que le Bon de réservation pour le BANQUET FRATERNEL qui sera organisé à cette occasion.

Sachez dès maintenant que ce BANQUET aura lieu à l'Université du Travail de CHARLEROI.

Retenez bien cette date et communiquez-la à vos parents, amis et connaissances.

★ CHEZ NOS ANCIENS DE 14-18.

Dans notre numéro de juillet 81, nous vous avons signalé que la dissolution de la Fraternelle des 2<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> Chasseurs à Pied 1914-1918 était chose faite depuis le 3 mars de cette année. Nous signalions également que Monsieur WALDMAN, le dernier respon-

sable de la Fraternelle dissoute, avait remis à notre Président le reliquat de l'encaisse de la Société. Répondant à un voeu émis par Monsieur WALDMAN, notre Conseil d'Administration a versé la somme de 10.000,- francs à Monsieur André MOREAU, le dévoué secrétaire de la Section de BIERGHES de la Fédération Nationale des Combattants, pour les besoins de la caisse de la Section de la Commune natale du Caporal Léon TRESIGNIES.

Pour rendre hommage à tous ces anciens qui ont si bien servi leur pays, le Conseil d'administration de notre Amicale a décidé, à l'unanimité, de nommer Membres Honoraires à Vie, les derniers membres que comptait la Fraternelle au moment de sa dissolution. C'est ainsi qu'une lettre personnelle a été adressée aux Chasseurs dont les noms suivent:

LEFEBVRE Georges	de Ostende
LUYCKX Raymond	de Bruxelles
LABEAU Omer	de Charleroi
NAUDTS Auguste	de Bruxelles
VAN VAERENBERGHE Joseph	de Bruxelles
VERHAEGHE Baudouin	de Dilbeek
DELPLACE René	de Oudenaarde

DE DONDER Antoine	de Neder Over Heembeek
DEWILDE Jules	de Gentbrugge
BUYCK Edouard	de Verviers
DARTEVELLE René	de Mons
WALDMAN V.D.	de Bruxelles.

Nous souhaitons donc une cordiale bienvenue, de la part de tous nos membres, au sein de la grande famille des Chasseurs à Pied à tous ces anciens qui sont, depuis 1914, les fondateurs réels de cette famille.

La plupart de ces braves anciens sont trop âgés pour encore assister à nos cérémonies et à notre pèlerinage à PONT-BRULE, mais grâce à notre Bulletin "Le Cor de Chasse" ils seront tenus au courant de nos activités et cela leur fera certainement plaisir.



UNE " MARCHÉ " DE NOTRE AMICALE.

Notre Membre et Ami, le Capitaine-Commandant Chef de Musique Jean REDOUTE, ancien Chef de la Musique du 2me Chasseurs à Pied, nous a fait le très grand plaisir de composer une Marche pour notre Amicale.

Cette Marche dans laquelle nous reconnâitrons sans doute des passages nous rappelant les Marches des 1er, 2me et 3me Chasseurs, sera bientôt tout-à-fait mise au point et , nous l'espérons bien vitre enrégistrée.

Nous tiendrons, bien entendu, nos lecteurs au courant, dès que nous connaîtrons les modalités de cet enrégistrement.



NOUVELLES DU MUSEE DES CHASSEURS.

Des plans et des devis d'aménagement de la partie du Corps de Garde de la caserne Trésignies, réservée pour notre Musée, ont été remis avec une lettre d'accompagnement au Collège des Bourgnestre et Echevins de la Ville de CHARLEROI.

Nous avons cru comprendre que la Ville est très favorable à notre installation dans des locaux dignes des traditions de nos Régiments de Chasseurs.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tout ce qui se décidera à ce sujet.

\* \* \* \*

# POUR LE MUSEE

....nous avons reçu.....

(suite)

- de Monsieur DENIS, V.G. 12 Fus Remagen:
  - deux photocopies de tracts lancés le 10 mai 40 sur les positions des Chasseurs Ardennais;
- de Monsieur Raymond LIGOT, secrétaire F.N.C. Marchienne-au-Pont:
  - sept dessins mobiles de 14-18;
- de Monsieur Raymond DESMET de Bruxelles
  - une photo de la Musique du 2 Ch sur laquelle figure son père, Honoré DESMET âgé aujourd'hui de 88 ans;
- du LtCol e.r. Paul CORNEZ:
  - une photo de la Musique du 2 Ch au Camp de Beverlo(1908) sur laquelle figure son père Alfred CORNEZ;
- de Fernand FONTAINE:
  - deux photos - l'épluchement et le coiffeur;
  - deux plaques d'identité, celle de son père et la sienne;
- de Monsieur Albert ROLAND:
  - de nombreuses photos de son père et de son oncle qui ont servi au 1 Ch entre 1897 et 1915;
  - des souvenirs de famille et des photos de l'Yser en 1915 au 1 Ch; ..../..

- trois livres:
  - .le livre du Soldat Belge en 1917,
  - .un Régiment Belge en campagne (du Cdt W. BRETON)
  - .historique des 1er et 4me Ch;
- de Madame Veuve VANEERDEWEGH-GILOT:  
rue Georges Berotte 7 à 4240 St GEORGES.
  - des souvenirs et des décorations de son mari qui a servi au 1Ch, ainsi qu'une photo encadrée datant de 1922;
- de Monsieur Charles DO RCKENS:
  - deux bérets, un képi, une paire de guêtres et deux chemises kaki;
- de Monsieur Bruno ROSA:
  - sept numéros de la Revue "NEPTUNE";
  - des documents et photos concernant la Force Navale;
- de Monsieur Robert BOURGEOIS:
  - une capote;
- de Monsieur Edgard T'KINT ( 1 Ch)
  - un album souvenir de 14-18;
  - quelques photos;
  - un poignard de patrouilleur;
- de Madame COPPIN, de Montignies-le-Tilleul
  - deux ceinturons;
  - un carnet militaire;
  - deux plaques d'identité;
  - des photos;
  - un livre: "Souvenirs d'un Fantassin du 2 Ch;

- de Monsieur Jean LACROIX:
  - une besace;
  - une scie articulée et sa gaine (matériel de C.47)
- de Monsieur Robert COLIN:
  - une collection de 20 numéros du "Touring Club de Belgique" du 1/2 au 15/12/1920. Dans le n° 7 du 1/4: récit de l'acte de Trésignies;
- de Monsieur Pierre MARGOT:
  - un livre "Sous l'oeil des Miradors" Stalag X B Sandbosteel- par Denis J. KAIRIS ex/PG 12101;
- de Monsieur Robert ROGY:
  - deux paires de chaussures troupe;
  - un cadre en bois;
- de Monsieur Jules DEGUELDRE:
  - une photo prise en 1948 lors de la visite de Monseigneur HIMMER au Mess des Sous-Officiers;
- de Madame Veuve Léopold VANDEVELDE:
  - une paire de guêtres;
  - un magnifique album de photos;
  - les décorations petits modèles de son mari, l'adjudant VANDEVELDE;

( A SUIVRE )

Erratum: Cfr page 24 du numéro 35 de juillet:  
 en ce qui concerne la photo offerte par le  
 Lieutenant-Colonel e.r. Gustave MARTIN ;  
 il s'agit de son père et non de son oncle.

---



### ► COTISATION 1982.

Notre Trésorier vous serait reconnaissant de bien vouloir payer dès que possible votre cotisation pour 1982, dont le taux reste fixé à 150,-(cent cinquante) francs; somme que vous pouvez éventuellement majorer au profit de la caisse du Musée des Chasseurs à Pied.

La cotisation de Membre d'Honneur est fixée à 1.000,-(mille) francs par an.

\* \*

### ► ADMINISTRATION.

Dans toute correspondance envoyée à nos services (trésorerie, secrétariat, rédaction, présidence, etc..), nous vous demandons de bien vouloir indiquer soigneusement votre NOM, votre prénom et votre adresse complète, sans oublier le n° de la boîte aux lettres et le n° de code postal.

Merci à tous !

\* \*

### ► NOTRE MUSEE.

Vous avez pu constater, dans les pages précédentes, que notre Musée recevait régulièrement des dons de toutes natures.

Nous espérons pouvoir bientôt mettre tout cela en valeur dans de nouveaux locaux.

Nous lançons un nouvel appel à tous nos anciens et aux familles de nos chers disparus pour qu'ils nous confient leurs reliques et leurs souvenirs. Ils seront en sûreté chez nous pour toujours et c'est eux qui feront la richesse du Musée des Chasseurs à Pied.

Aidez-nous à faire en sorte que ce Musée devienne le temple de l'ESPRIT et des TRADITIONS DES CHASSEURS A PIED.

RETENEZ la date du SAMEDI 13 MARS prochain

► ASSEMBLEE GENERALE 1982. ◀

N E C R O L O G I E .
-----------------------

--Depuis la parution de notre dernier numéro (35), nous avons été mis au courant des décès suivants :

- Lieutenant-Colonel e.r. Alphonse BEGUIN, décédé à Moustier, avait servi aux 1er et 2me Chasseurs à Pied;
- Adjudant e.r. Emile PETIT, décédé à l'âge de 69 ans après une longue maladie. L'Adjudant était une figure bien connue de la caserne Trésignies et du 2 Ch où il avait passé presque toute sa carrière. Il avait rempli de nombreuses fonctions toujours à la grande satisfaction de ses supérieurs. A la fin de sa carrière, il occupait les importantes et délicates fonctions de Chef du Casernement de la caserne Trésignies. Dès sa pension, il s'était mis avec enthousiasme à la disposition de diverses associations patriotiques.
- Dans de précédents bulletins nous nous étions associés à la joie de l'Adjudant de 1ère Classe Maurice BARBIER et de son épouse à l'occasion de la célébration de leurs noces de diamant. Nous avons beaucoup de peine à vous signaler le décès récent de Madame Germaine BYLEVELD, épouse BARBIER.

---Chaque fois que cela est possible, un de nos délégué assiste aux funérailles et des condoléances sont envoyées aux familles.

# LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»